

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

2 FEVRIER 1928 Edmundston, N. B.

QUINZIEME ANNEE No. 5

LE PARLEMENT FEDERAL A L'OEUVRE POUR 4 MOIS

Deuxième session du 16e parlement. — Plusieurs importantes mesures à l'ordre du jour. — Le débat sur l'adresse. — La composition des Chambres.

Les députés sont au travail. Avec l'ouverture de la session jeudi après-midi ils ont repris leur fauteuil et tout indique que cette seconde session du 16e parlement durera environ quatre mois.

- L'honorable M. King a soumis le programme suivant:
- 1—Des ministres plénipotentiaires canadiens seront envoyés à Paris et à Tokio.
 - 2—Projet de loi relatif à la récente conférence entre les provinces et le fédéral.
 - 3—Les subsides aux Provinces Maritimes seront maintenues jusqu'à la révision des accords financiers recommandés par le rapport Duncan.
 - 4—Les négociations se continuent au sujet de la remise aux provinces des prairies du contrôle de leurs ressources naturelles.
 - 5—Le gouvernement songe à remettre à la Colombie Britannique, les terres situées le long des voies ferrées de même que la région de la Rivière à la Paix.
 - 6—Etude des problèmes ferroviaires, des provinces, tels que posés à la conférence.
 - 7—Contrat pour le nivellement de la voie et la construction de ponts jusqu'à Fort Churchill.
 - 8—Erection d'un aéroport et d'un terminus pour avions près de Montréal.
 - 9—Les ministres de l'hygiène et de Réintégration Civile du sciat seront fusionnés en un seul ministère sous le nom de ministère de l'Hygiène Nationale et du Bien-Être des Anciens Combattants, Traités commerciaux entre le Canada et certains pays étrangers.

LA DEPUTATION

Le gouvernement King dispose en Chambre d'une solide majorité.

La députation se répartit comme suit:

Libéraux	117
Conservateurs	91
Libéraux-progressistes	13
Progressistes	8
U. F. A.	11
Ouvriers	3
Indépendants	2

La plus part de ces groupes appuient M. King qui peut obtenir une majorité de 20 contre tous les groupes de l'opposition.

LES RESOLUTIONS

Au feuillet trois résolutions importantes figurent.

Celle de l'hon. Dr Edwards qui demande le retour des ressources naturelles à l'Albirta.

Celle de M. T. L. Church qui demande la canalisation du St-Laurent.

Celle de l'hon. Charles Marcl qui demande le rappel du consul mexicain.

LA SESSION

La session promet des événements intéressants. Le volumineux rapport de la commission royale des douanes sera probablement déposé peu après la rentrée. On prévoit qu'il constituera une source inépuisable d'éloquence. La canalisation du St-Laurent viendra certainement sur le tapis et l'on peut assurément s'attendre à un exposé par le gouvernement de ce qu'il a fait comme de ce qu'il se propose de faire.

L'ADRESSE

C'est M. J.-L. Hsley, libéral de Hauts Kings, N.-E. qui proposera l'adresse.

M. Hsley passa en revue la pros-

périté du pays, mais fit remarquer que cette prospérité n'est pas également distribuée dans le Dominion. Il prit comme exemple les provinces Maritimes et suggéra que les traités commerciaux avec Cuba, l'Allemagne, soient posés; celui avec Cuba devant être un stimulant dans l'exportation de la pomme de terre canadienne, et le second à l'exportation des pommes canadiennes.

M. Hsley n'est pas du même avis que le Premier Ministre Baxter, du Nouveau-Brunswick, dans ses critiques sur le chemin de fer Canadien National, concernant la mise en vigueur des nouveaux taux de fret adoptés lors de la dernière session.

"Qu'il me soit permis de déclarer à cette Chambre, dit M. Hsley, que nombre de personnes, dans les provinces Maritimes, ne s'associent pas à ceux qui font des déclarations outrées et exagérées et même dénoncent d'une façon hystérique les chemins de fer Nationaux".

"Nous apprenons que si, nous des Provinces Maritimes, devons être jugés sur les récentes déclarations exagérées faites à Montréal et à New-York, par le Premier Ministre du Nouveau-Brunswick, nos demandes légitimes seraient écartées devant cette Chambre ou devant un autre Parlement".

Après que M. A. L. Beaubien, libéral-progressiste, dans Provencher, en français, l'honorable R. B. Bennett, proposa l'ajournement de la Chambre.

Chez les filles de Marie de l'Assomption

Les nominations suivantes ont été faites par l'assupérieure générale des SS. de l'Assomption de Campbellton: à St-Jacques, Sr Marie Ste-Cécile, Sr Marie Ste-Hubert; à Cascapédia, Sr Marie Ste-Lucille; aux études à l'Académie de St-Basile, Sr Marie du St-Esprit, Sr Marie St-Maximin et Sr Marie St-Edgard.

Quatre nouvelles postulantes, toutes du comté de Madawaska, ont récemment frappé à la porte du postulat de notre congrégation acadienne. Notre comté compte déjà plusieurs sujets dans cette nouvelle congrégation enseignante. Nous ne pouvons que féliciter ces jeunes personnes qui sacrifient les plaisirs du monde pour consacrer leur vie à l'éducation de nos enfants. Puisse leur exemple en attirer d'autres pour augmenter le nombre de ces religieuses.

Hier, fête de la Purification, Sr Marie St-Nicholas a reçu le saint habit du Noviciat des mains de M. l'abbé Lattaigne, curé d'Artholville, délégué de Monseigneur l'Evêque.

Le cardinal Rouleau retardé par la tempête

Québec, 27.— Le banquet que la province devait offrir mardi soir, le 31 janvier, au Cardinal Rouleau vient d'être remis au mardi, 7 février, parce que l'Empress of Scotland, sur lequel voyage le distingué prélat, a été retardé de deux jours par une grosse mer et qu'il n'arrivera à New-York qu'au milieu de la semaine prochaine.

Toutes les autres fêtes en l'honneur du cardinal-archevêque de Québec sont aussi retardées d'une semaine.

RIVIERE-VERTE

Mardi dernier eurent lieu ici les funérailles de M. Henry P. Violette. C'est avec regret que la nouvelle de sa mort se répandit dans notre village, car il était très estimé. On peut même dire que c'était un modèle de père chrétien, dévoué à sa famille comme il l'avait été jadis à sa patrie.

Il était à son travail lorsqu'il sentit de vives douleurs dans l'estomac. Il fut transporté immédiatement à l'hôpital d'Edmundston et subit une grave opération. Quelques jours plus tard il succomba à la suite de cette maladie.

Son service et sa sépulture eurent lieu ici, chanté par le Rév. Père Lynch.

Les porteurs étaient ses deux frères, MM. Edmund et Walter Violette et ses beaux-frères MM. Fred et Patrick Soucy. Portait la croix M. Georges Michaud, beau-frère du défunt.

Il laisse dans un grand deuil sa femme Mme Rose Violette et trois jeunes enfants, son père et sa mère M. et Mme Paul Violette, deux frères Edmund et Walter et deux sœurs Mme Gene Vondal et Annie Violette.

Dans le nombreux cortège qui accompagnait le corps à sa dernière demeure on remarquait M. et Mme Paul Violette, M. et Mme Fred Moreau, MM. Pierre et Edmond Moreau de Ste-Anne, M. et Mme Edmund Violette d'Edmundston, M. et Mme Eddie Albert et M. et Mme Patrick Soucy de Caribou, M. et Mme Eddie Corbin de Lille, M. Mme Belonie Thibodeau, M. Barthé Smith et Mme Fred Smyth de St-Basile, Mlle Almida Soucy de Van-Buren et Eva Soucy d'Edmundston, etc.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

DECEDE



Hon. Dr. J.E. HETHERINGTON Ancien Secrétaire-Trésorier de la province et Orateur à la Législature, est décédé à Montréal dimanche dernier. Il était âgé de 61 ans et demeurait à Cody's, N. B.

Officiers de la Société française de Littérature agricole

Président — M. l'abbé Alphonse Babineau, curé de Rogersville. Vice-président — Isaie Melanson, St-Paul de Kent. Secrétaire-trésorier — Arthur J. Gaudet, St-Joseph. Directeurs — L'abbé Lang, St-Isidore, comté Gloucester, et Antoine Goguen, agronome, St-Louis de Kent.

NOMINATIONS PROVINCIALES

Mlle C. LeBlanc surintendante des Instituts des dames pour la province.

Frédéricton, N. B. 23 janv.— Ralph Freeze, avocat de Sussex a été nommé greffier de la Cour Suprême et assistant procureur général de la province. Il succède au Dr T. Varleton Allen.

Clara Leblanc de Memramouk, a été nommée au poste de surintendante des instituts des dames pour la province du Nouveau-Brunswick.

LE HOCKEY AU COLLEGE ST-JOSEPH

Vendredi dernier le club de hockey d'ecole St-Joseph recevait la visite du club de Port Elgin, N.-E. Quoique les joueurs visiteurs se montrèrent supérieurs dans l'ensemble de la partie, ils ne purent enregistrer aucun point.

L'équipe du collège était composée comme suit: McDonald, gardien des buts; Poirier et Day défenses; Foley et Daigle, ailes; Bouquet, centre; Landry, Léger, Violette et LeBlanc, substitués.

Parmi ces joueurs, nous avons le plaisir d'en compter deux de notre comté: Violette de St-Léonard et Daigle d'Edmundston. Tous deux se sont fort distingués pendant cette partie.

Le gardien des buts du collège se montra supérieur à son adversaire et arrêta au moins une quarantaine d'efois la rondelle qui était dirigée vers ses buts.

Plus de quatre cents spectateurs purent assister à la première partie de hockey jouée sur la patinoire du collège contre une équipe étrangère. Après trois périodes régulières et cinq minutes de jeu supplémentaire, aucune des deux équipes ne put compter un point.

ASSEMBLEE

Les enfants de Marie sont priés de se rendre à la salle du soubalement de l'église VENDREDI soir à 8.30 heures pour affaires importantes.

LE NOUVEAU-BRUNSWICK A UN SURPLUS

CE SURPLUS, LE PREMIER, EST DE \$15,792.64

L'ACCIDENT LUI EST FATALE

Un jeune garçon d uL ac-Baker meurt à la suite de blessures reçues, par la ruade d'un cheval.

Dimanche le 15 janvier, Adrien fils de M. Mac. Ouellet du Lac-Baker, se faisait ruer par un cheval, lui causant une blessure mortelle.

Le jeune garçon voulut dételé le cheval qui s'agit-on, s'était toujours montré très doux. Cette fois, pour une raison inconnue, le cheval fut féroce et rua le jeune garçon, qui perdit connaissance. L'enfant ne parut pas trop souffrant au cours de la soirée. Mais le lendemain son état devint sérieux et malgré tous les bons soins que ses parents lui prodiguèrent, il s'éteignit paisiblement dans le Seigneur à l'âge de 13 ans.

Le service et la sépulture eurent lieu mercredi le 18 janvier. Les porteurs étaient MM. Firmin Ouellet, Louis Schiavon, Hervé et Arthur Soucy. M. Camille Ouellet conduisait le cercueil.

Nous offrons à la famille si cruellement éprouvée nos sincères condoléances.

DECEDE A ST-BASILE

Samedi dernier, le 28 courant, avaient lieu dans l'église de St-Basile, les funérailles de Sieur Pierre Lévesque époux de Dame Euphémie Hébert, décédé le 25 à l'âge de 77 ans et 2 mois. Son épouse et plusieurs enfants lui survivent.

A la famille en deuil Le Madawaska offre ses plus sincères condoléances.

D. T. ROBICHAUD ELU PRESIDENT

M. T. D. Robichaud, traducteur en chef des Travaux Publics et le nouveau président de l'Association Technologique de langue française d'Ottawa. Sur la proposition de M. C. H. Carbonneau, président sortant de charge, appuyée par M. L. J. Charbon, il a été élu à ce poste hier soir à l'assemblée annuelle de l'Association tenue au salon de l'Institut Canadien-Français.

M. Domitien T. Robichaud est un acadien. Ceux qui ont eu l'avantage d'assister au dernier congrès national ont été à même de juger de ses capacités. Nous sommes heureux de féliciter M. Robichaud de l'honneur qui vient de lui être décerné.

Frédéricton, N. B., 28.—La province du Nouveau-Brunswick a un surplus de \$15,792.64 provenant des sources ordinaires pour l'année fiscale terminée, le 31 octobre dernier, d'après le rapport fiscal annuel publié, dans un supplément de la Royal Gazette, conformément aux prescriptions de l'Audit Act, lequel veut, que le rapport de la trésorerie provinciale soit publié, dans les 90 jours suivant la fin de l'année fiscale.

Ce surplus est le premier dont le gouvernement puisse se glorifier, depuis la mise en force de l'Audit Act, et le contrôleur-général W.-A. Loudoun déclare que c'est là le seul vrai surplus dont il fasse mention les annales de la province, parce que ce n'est que grâce à Cet Acte que l'on a réussi à établir toutes les dettes de la province, à la fin de chaque année fiscale. L'an dernier le déficit était de \$61,523.44.

En plus d'avoir un surplus sur les dépenses courantes, la province a payé au cours de l'année fiscale \$79,500 d'obligations qui sont devenues payables et a placé au fonds de réserve la somme de \$541,331., formant ainsi un total de \$3,094,783 au fonds de réserve.

VALLEY RAILWAY Les revenus de la province pour l'année ont été de \$4,933,029.72, ce qui est le plus gros revenu dans l'histoire de notre province, et les dépenses se sont élevées à \$1,917,237.08, comprenant un déficit de \$272,362, dans les opérations du Valley Railway.

LES REVENUS Les subsides fédéraux comptent pour le plus gros revenu de la province, cette année, s'élevant à \$1,266,765. Cette somme comprend le montant extra de \$604,000, accordé d'après les recommandations du Rapport Duncan.

Les terres de la Couronne ont apporté la somme de \$1,172,592 montrant une augmentation de \$170,000 sur 1926. Les véhicules automobiles ont apporté au trésor \$16,271 et la taxe sur la gasoile \$216,574.

LES LIQUEURS

La vente des liqueurs alcoolisées par le gouvernement a rapporté à la province au cours de 1927 la somme de \$294,199, dont \$144,000 sous la loi de prohibition et \$150,199, pour les deux mois de la loi de Contrôle, puisque l'audition a été faite au 31 octobre.

LES DEPENSES

Les dépenses sont réparties comme suit, dans les grandes lignes: travaux publics \$1,022,585; éducatives \$395,946; service forestier \$250,185; agriculture \$151,757; santé publique, comprenant les hôpitaux, \$118,482.

A VENDRE

Bonnes PATATES à vendre, s'adresser à Adolphe Dionne, sacristain, Edmundston, N. B. lt-2-fev.

HOCKEY A LA PATINOIRE BACHELOR

Dimanche 5 Fevrier
A 2.30 heures P. M.

Universite Laval

vs

EDMUNDSTON

Les billets s'élèvent rapidement pour cette partie. Il y aura foule car chacun a hâte de voir les LAVAL à l'oeuvre; vainqueront-ils nos joueurs?

COURS ABREGES DE 1928 POUR HOMMES DE GARAGES au LYCEE D'EDMUNDSTON Du 22 FEVRIER au 4 AVRIL.

L'ELECTRICITE de l'AUTOMOBILE et LES BATERIES ACCUMULATRICES

comportant: Allumage et l'ignition, Générateur des moteurs, Brochage et troubles.

S'adresser à: New Brunswick Vocational Board, Frédéricton, N.-B. ou à M. R. D. Bishop, principal, Composite High School, Edmundston, N.-B.

SAINT-FRANÇOIS

Le 13 janvier Mlle Lillie Beau- lieu quittait sa famille pour en- trer au noviciat des religieuses de la Baie St-Paul. Que Dieu la récompense de son généreux sa- crifice et lui accorde la persévé- rance dans sa noble et sublime vocation.

Mardi le 17, M. Sylvio Martin gronome donnait à l'école de Ledges une intéressante confé- rence sur l'industrie laitière.

Mlle Léontine Nadeau est par- tie le 16 pour se rendre à Ed- mundston où elle doit continuer ses études.

M. et Mme Thomas Pelletier qui résidaient depuis quelques années à Trois-Rivières sont de retour à St-François.

Etaient de passage chez M. et Mme Nap. St-Pierre le 17, Mme Charles Duperré et Mme Rau- ben Brand de St-Franis, Maine.

Est né à M. et Mme Denis Bouchard le 22 un fils baptisé sous les noms de Joseph, Car- mel, Parrain et marraine M. et Mme Théodore Boucher.

LAC-BAKER

DECES

Au cours de la semaine dernie- re M. et Mme Eolyme Nadeau ont vu la douleur de perdre deux de leurs enfants, l'un âgé de 4 mois et l'autre de 17 mois.

Le 9 janvier fut inhumé dans le cimetière de notre paroisse le corps de Enoil, enfant de M. Péa Ouellet, décédé à l'âge de deux ans.

A ces familles éprouvées le Ma- dawaska offre ses plus sincères condoléances.

SOIREE

Une belle soirée eut lieu le 8 janvier organisée par les Assomp- tionnistes sous la direction de M. le curé. Le jeu de cartes fut le principal divertissement. Un bon goûter fut servi vers la fin de la soirée par les demoiselles assomp- tionnistes.

Quarante-deux personnes pri- rent part à cette soirée tenue dans notre salle paroissiale. Les mem- bres de la succursale se propo- sent d'avoir une autre oirée de ce genre le 28 février prochain.

COUTURE

Nous avons dans la paroisse pour quelques semaines une de- moiselle qui s'intéresse à nsei- gner la couture à plusieurs dames et demoiselles de la paroisse. El- les sent actuellement au nombre

de douze: Mmes Jos. Bélanger, Willie Caron, Henri Beaulieu, Firmin Pelletier, Alexandre Ca- ron et Jules Pelletier; Mlles Eve- line Lang, Agnès Ouellet, Léona Nadeau, Ida Banville, Anne Pel- letier et Isabelle Pelletier.

On a aussi l'intention de com- mencer sous peu un autre pro- gramme d'enseignement pour cel- les qui désirent suivre ce cours.

STATISTIQUES

Les statistiques de la paroisse pour l'année 1927 sont: 56 bap- têmes, 17 sépultures, 4 mariages.

SAUCISSE "DAIGLE Toujours Fraîche!

REMERCIEMENTS

Depuis trois ans, ma fille Agnès souffrait d'indigestions après les- quelles elle se plaignait de gran- des douleurs dans l'estomac, qui devenaient plus inquiétantes, cha- que jour. A un tel point que l'an- née dernière il lui prenait des crises deux ou trois fois par jour. Nous étions incapables de la sou- lager. Son état s'aggravait de jour en jour.

Après avoir consulté six mé- decins et avoir fait soigner pen- dant trois semaines à l'hôpital, on me dit qu'elle ne pouvait pas vivre plus qu'une couple de se- maines, car elle ne prenait au- cune nourriture.

Une amie me conseilla de voir le Dr. Lincham, le chiropracteur, ce que je fis. Après avoir suivi son traitement pendant dix mois, elle fut guérie. Elle peut mainte- nant manger presque toutes sor- tes de nourriture, grâce à ces fa- meux ajustements.

Lorsque ma fille commença à prendre ces traitements, elle ne pesait que 85 livres, maintenant elle pèse 116 livres.

A cette occasion je veux re- mercier publiquement le Dr Lin- cham et laisser savoir au publi- que les résultats qui peuvent é- tre obtenus pas les ajustements chiropractiques.

Je suis, Dame Thomas St-Onge, Ste-Anne de Madawaska, N. B. ANNONCE

Suite de la Page 5

LES PETITES SOEURS

—Pour le coup, c'est trop tôt! s'écria-t-il en s'élançant au de- hors.

Dès sa sortie, il se trouva dans le désordre matinal de la grande salle du restaurant, et put aper- cevoir une robe noire qui dispa- rait à l'entrée des cuisines.

—Pourquoi laissez-vous pas-

ser ces deux religieuses? deman- da-t-il à un garçon.

—Oh! elles en ont l'habitude, Monsieur! dit-il, en continuant d'astiquer le rebord de nickel d'une table.

—C'est du propre! se dit le jeu- ne homme ne frottant ses mains. Et il entrevoyait déjà un bon scandale, capable d'allecher les lecteurs de sa feuille perverse.

Il était arrivé ainsi à la porte des cuisines. A pas furtifs, il s'ap- procha et tendit l'oreille.

—Alors, mes bonnes Soeurs, toujours matinales! Vous n'avez pas eu trop froid en venant? Vou- lez-vous prendre quelque chose de chaud?

—Merci, merci, Monsieur Paul dit une voix fraîche; mais nous avons déjà déjeuné!

—Un peu de bouillon, Soeur Clotilde?

—Pensez-vous! Monsieur Paul Un vendredi! fit une voix plus grave.

—C'est vrai! C'est vrai! N'en parlons plus! Enfin, tenez! voici vos paniers préparés, et "il y a du bon", aujourd'hui, mes Soeurs, vous pouvez m'en croire!

La porte, poussée par une main impatiente, s'ouvrit toute grande et, sur le seuil, Siet parut. D'un regard ironique, il contempla les deux religieuses qui tenaient, cha- cune, un panier dans les mains.

—Oh! fit-il, je ne savais pas que vous preniez pension au res- taurant, mes Soeurs. Serait-ce que la cuisine bourgeoise ne vous va pas?

Droites et dignes, les religieu- ses se taisaient.

—Oh! Oh! je ne vois que le régime est bon. Voici, si je ne me trompe un morceau de filet fort appétissant... pour un ven- dredi! et ceci...

Mais il se tut soudain! La plus jeune des religieuses avait eu comme un sanglot sous sa guim- pe, et, d'une voix un peu trem- blante, elle répondit:

—Que Dieu vous pardonne vos railleries, Monsieur! si nous que- rions ainsi les restes, dan les res- taurants, ce n'est pas pour nous! C'est pour nourrir les vieillards délaissés dont nous sommes les petites Soeurs!

Une larme brillait dans son re- gard limpide, et une expression d'angélique bonté auréolait si- bien ce jeune visage, que le jeu- ne homme baissa les yeux devant cette pure vision. Mais déjà sa compagne s'inquiétait.

—Il faut partir, Soeur Agnès! fit-elle. Et, pâles dans leurs vêtements noirs, elles passèrent devant Siet, honteux.

Mais quelle nouvelle idée ger- me dans le cerveau de ce dernier?

Le voici qui fait volte-face, bous- culant les religieuses sur sa rou- te, il pénètre dans le cabinet par- ticulier où somnolent à demi ses camarades. D'un bond, il court à la desserte, saisit le saumon qui emble rosir sous son regard, et d'une voix saccadée, s'adres- sant à Siet:

—Tu me le donnes, n'est-ce pas? Et, sans rien entendre, râlant les fleurs du surtout, il s'élança comme une trombe sur le seuil du restaurant. D'un regard, il par- court l'espace devant lui: la voi- ture est encore là! Alors, tête nue en smoking, pâle, les yeux rouges avec sa face de noctambule, où se glisse pour la première fois je ne sais quelle expression de bon- té, il ouvre la portière grillée, et les passants peuvent voir le spec- tacle étrange d'un homme qui tend respectueusement à deux pauvres religieux un grand plat de poisson et une gerbe de fleurs!

A sa vue, les deux femmes ont tressailli! Quelle nouvelle injure va-t-il leur jeter au visage? Mais sa physionomie n'est plus la même, et voilà qu'il s'agenouille sur d'une voix humble et repentante le marchepied, et que, tout has, il murmure un seul mot: "Par- don!"

Mais si bas qu'il l'ait murmu- ré, elles l'ont bien entendu, les pieuses femmes qui sourient maintenant, en posant leur re- gard sur cette tête inclinée!

La portière s'est refermée, et dans le matin brumeux, l'étrange voiture s'en va, cahin-caha, au murmure confus des prières, sanc- tuaire de la vertu, citoyan du vi- ce sans le voir!

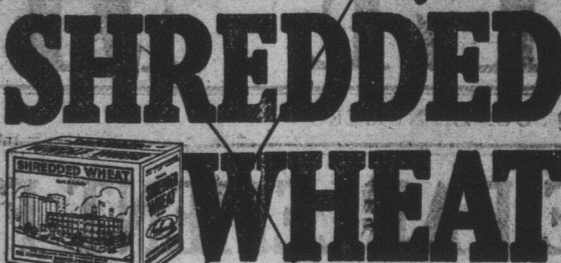
AVIS PUBLIC

Le ministère des Travaux pu- blics recevra jusqu'à midi, le jeu- di 9 février 1928, des soumissions pour la construction d'un prolongement au brise-lames, à Pointe Saffin, comté de Kent, N.-B., les- quelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussi- gné et portées sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un prolongement au brise-lames, Escuminac, N.-B."

On peut consulter les plans et formules de contrat, et se procu- rer des devis et des formules de soumission au ministère des tra- vaux publics, à Ottawa au bureau de l'ingénieur de district, édifice du vieux bureau de poste d'Es- cuminac, N.-B., et de la St. John Association of Construction In- dustries, 109 Princess St., Saint- Jean, N.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formu- les fournis par le ministère con-

Attention au rhume ces jours-ci



Bâtit la santé qui garantit Donne au corps de l'énergie Réchauffe/ Servez chaud avec lait FAIT A NIAGARA FALLS

formément aux conditions menti- onnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une ban- que à charte, devra accompagner chaque soumission. On accepte- rait aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie de chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est néces- saire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procu- rer au ministère des Travaux pu- blics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de ban- que accepté, pour la somme de \$20.00, payable à l'ordre du mi- nistre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissi- onnaire offre une soumission ré- gulière.

Le ministère des Travaux pu- blics recevra jusqu'à midi, le jeu- di 9 février 1928, des soumissions pour la construction d'un prolongement au brise-lames, à Pointe Saffin, comté de Kent, N.-B., les- quelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussi- gné et portées sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un prolongement au brise-lames, Pointe Saffin, N.-B."

On peut consulter les plans et formules de contrat, et se procu- rer des devis et des formules de

soumission au ministère des tra- vaux publics, à Ottawa au bureau de l'ingénieur de district, édifice du vieux bureau de poste, Saint- Jean, N.-B., au bureau de poste d'Escuminac, N.-B. et de la St. John Association of Constructi- on Industries, 109 Princess St. Saint-Jean, N. B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formu- les fournis par le ministère con- formément aux conditions menti- onnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une ban- que à charte, devra accompagner chaque soumission. On accepte- rait aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie de chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est néces- saire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procu- rer au ministère des Travaux pu- blics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de ban- que accepté, pour la somme de \$10.00, payable à l'ordre du mi- nistre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissi- onnaire offre une soumission ré- gulière.

Par ordre, S. E. O'BRIEN, Secrétaire, Ministère des Travaux publics Ottawa, le 19 janvier 1928

Tabac COMME PAPA Purement Canadien



Le tabac idéal pour le connaisseur, sain et hygiéniquement traité, exempt de nicotine verte, de cotons et sous-produits d'un arôme qui plaît aux fumeurs les plus recherchés dans leurs goûts. Empaqueté à l'état requis.

Compagnie de Tabac Terbonne, Terbonne, Qué. Posez les mots "Comme Papa". Portez attention à notre cou- lon "Spécial Surprise". Consultez notre catalogue de primes.

RECOUVREZ Votre Sante Perdue

La santé, Madame, est votre héritage. La nature vous a voulue en bonne santé et ce sont les cures selon la nature qui peuvent vous la rendre. Des milliers de femmes, au Canada comme aux Etats-Unis, ont trouvé le chemin qui ramène à la santé et au bonheur par l'emploi du:

LE REGULATEUR DE LA SANTE DE LA FEMME DU DR J. LARIVIERE

Si vous souffrez de maux de tête, de perte de l'appétit, d'indigestion, ou de n'importe quel affaiblissement dans le fonctionnement des organes féminins, vous trouverez soulagement et employez en toute confiance. Il est fait de racines et d'herbes et est absolument inoffensif — mais il a des vertus curatives étonnantes et les femmes de tout âge peuvent l'employer. En vente dans toutes les pharmacies. Prix \$1.00 la bouteille.

H. K. YORK, Edmundston, N.-B.

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.— J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.— Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

-ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

ENSEIGNER C'EST FORMER

Les parents ont le droit de connaître ce qui se passe dans la classe de leurs enfants. — L'enfant est un trésor qu'il faut sauvegarder au prix de sacrifices.

L'institutrice a un rôle sacré à remplir dans la société. — Comprend-elle suffisamment les devoirs de sa mission?

Nous avons exposé, la semaine dernière, les dangers qu'offre pour nos enfants l'école neutre, celle où l'on n'enseigne pas de religion.

Nos maisons, nos paroisses en Acadie sont remplies d'enfants. Nous devons nous en glorifier à bon droit; c'est selon l'expression de l'historien "la revanche des berceaux", le miracle de la survivance acadienne.

Mais de tous ces enfants, qu'en ferons-nous? L'ambition de tous les parents est d'en faire de bons chrétiens, des citoyens honnêtes, dignes de la race qu'ils représentent, fiers de la foi chrétienne que leur ont léguée au prix de sacrifices étonnants nos pères, les pionniers de ce pays.

L'enfant reçoit sa première formation à la maison. C'est l'éducation de famille qui vaut en autant que le père et la mère comprennent leurs devoirs et qu'ils ont reçu eux-mêmes une bonne formation.

L'enfant, en grandissant, se dirige vers l'école. Son âme et ses facultés sont confiées à une institutrice qui a pour mission de continuer la formation de la première, de développer par l'enseignement ces dernières.

Lorsque, dans le domaine matériel, nous confions un trésor à quelqu'un, disons notre argent à une banque, nous conservons tous les droits de surveillance sur notre propriété. Nous veillons attentivement à ce que ce capital soit bien gardé, qu'il se développe normalement. S'il survient un danger d'épave, nous le retirons en toute hâte. Le banquier a lui-même certaines obligations dont il ne peut se départir sans perdre sa réputation de bon administrateur.

L'enfant, c'est le trésor de la maison. C'est un don de Dieu qu'il faut sauvegarder au prix de tous les sacrifices. S'il arrive qu'on doit confier ce trésor à des étrangers, il faut le faire avec toutes les précautions possibles. L'enfant reste la propriété des parents, et ceux-ci doivent exercer sur la manière dont son corps, son âme et ses facultés sont traités, la plus grande vigilance. Les parents ont le droit de s'enquérir auprès des enfants de ce qui se passe à l'école, de ce qu'on y enseigne ou n'enseigne pas, de la manière que l'on procède, enfin de tous les faits et gestes qui viennent à la connaissance de l'enfant. Aucune loi ne peut refuser ce privilège aux parents. C'est une loi naturelle, celle de la propriété.

Et ceci signifie que les parents chrétiens ont non seulement le droit, mais c'est pour eux un devoir d'exiger pour leurs enfants l'éducation chrétienne et l'instruction basée sur des principes religieux.

L'institutrice placée à la tête d'une classe n'est pas un simple fonctionnaire que l'on engage pour remplir un rôle quelconque pendant dix mois de l'année. La position d'institutrice n'est pas un vulgaire gagne-pain. C'est une mission sacrée qui n'est surpassée que par celle du prêtre, du ministre de Dieu.

Toute institutrice, consciente de l'oeuvre qu'elle entreprend lorsqu'elle se verse à l'enseignement, doit posséder une solide formation religieuse et nationale pour prendre soin et développer le capital humain que lui confient ses coreligionnaires et compatriotes.

C'est ce qui faisait dire, il y a quelques années à Sir James Aikins, lieutenant-gouverneur du Manitoba que "l'un des buts principaux de chaque institutrice devrait être la création du caractère. Le caractère consiste principalement en habitudes, et comme je l'entends, disait-il, les habitudes, pour être bonnes, doivent reposer en grande partie sur la religion. Aucune institutrice ne peut inculquer des habitudes qu'elle ne possède pas elle-même. Aussi la plus grande responsabilité repose-t-elle sur le personnel enseignant d'aujourd'hui".

L'école sans religion ne vaut pour personne, pas plus pour le juif que pour le chrétien, pas plus pour le protestant que pour le catholique. On cite comme exemple, dans le monde entier, le système d'éducation de la province de Québec: les catholiques ont leurs écoles, les protestants ont les leurs. Chaque groupe administre ses affaires scolaires à sa manière. Qu'est-il arrivé dernièrement?

La population juive de Montréal veut avoir ses écoles pour ses enfants. Elle prétend que la formation que l'on donne dans les écoles catholiques et protestantes ne convient pas aux petits juifs.

L'enseignement neutre est également reconnu comme un danger par les protestants. On se rappelle l'appel vibrant que fit l'évêque anglican Richardson de Frédéricton, il y a quelques années, en faveur des écoles confessionnelles, catholiques pour les catholiques, protestantes pour les protestants. La multitude de sectes chez ces der-

G. N. TRICOCHÉ VARIÉTÉS PSEUDO - ECRIVAINS - FRANÇAIS

— II — Dans un précédent article, nous avons expliqué ce que sont ces écrivains, lesquels ont une certaine importance dans les annales de la littérature française, sans toutefois atteindre un rang qui les préserve de l'oubli. Les puristes vont jusqu'à classer dans cette catégorie des auteurs comme Paul Feval, d'Ennery et même Hector et George Ohnet... pour la raison que leur ancienne vogue est absolument sur le déclin et que l'on peut prévoir, disent ces critiques, le moment où le nom des écrivains en question ne laissera plus de souvenir. Il faut bien reconnaître qu'aujourd'hui, les thèses hasardeuses, les intrigues "pimentées" sont à la mode; et qu'elles n'étaient jamais abordées par les auteurs inférieurs dont nous parlons, car, s'ils recherchaient le sensationnel, ils restaient parfaitement moraux: en définitive, ils se rapprochaient plutôt du genre d'Anne Radcliffe en Angleterre. Quelques uns de ces écrivains ont produit des sortes de chefs d'oeuvre. "Le Bossu" de Paul Feval, par exemple, est presque devenu classique en son temps; à présent, nous nous étonnons de son succès. Jules Mary

ers complique cette importante question. Chez les catholiques, il n'est pas ainsi puisque les croyances sont les mêmes pour tous.

On nous représentera que dans toutes nos écoles, il y a la demi-heure de catéchisme après les heures régulières de classe. C'est vrai, mais la religion n'est pas une vulgaire science, c'est un élément de formation et sur ce sujet Mgr F.-X. Ross écrit dans son traité de pédagogie: "La religion ne se classe plus parmi les matières du programme pour être enseignée à certaines heures, mais constitue une ambiance, une atmosphère qui pénètre l'école à toute heure, qu'on respire à chaque instant, qui envahit les profondeurs de l'âme pour devenir régulatrice de pensées, évocatrice de sentiments et principes d'actions".

Toutes nos institutrices comprennent-elles de cette façon le rôle qu'elles ont à remplir pendant les heures régulières de classe? Les parents savent-ils tous ce qu'ils ont en droit d'exiger des institutrices à qui ils confient leurs enfants?

Dans nos campagnes, là où la totalité des élèves est de notre langue et de notre foi, les méfaits de l'école neutre se font moins sentir. L'enseignement est bien basé sur un programme sans religion, mais les institutrices, sous la direction du curé, font tout leur possible pour former l'enfant.

Dans les petites et les grandes villes, nos institutrices n'ont pas autant de latitude, et pour conserver parfois une belle position/elles sacrifient la formation de l'enfant, pour suivre un programme dangereux tracé par des autorités qui se soucient peu du caractère de l'élève.

Ce genre d'enseignement a ainsi faussé la formation de bien des jeunes pères et mères de familles qui en ont été les victimes, comme celle de nombreuses institutrices qui ne sont pas mal disposées mais qui, suivant le mot de Sir Aikins, ne peuvent donner des habitudes qu'elles n'ont pas.

Il faut à tout prix travailler à refaire cette situation, même s'il doit nous en coûter des sacrifices. Les moyens sont multiples et généralement faciles à la majorité.

C'est le groupement, l'entente générale sur un point défini par les autorités éclairées, et un mouvement d'ensemble vers un idéal commun: une éducation religieuse et une meilleure formation pour nos enfants. La coopération des parents et des institutrices avec l'autorité religieuse assurera le succès de cette grande entreprise.

J.-G. B.

NOTRE COURRIER

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

L'ACHAT CHEZ SOI

Monsieur le rédacteur, Il se peut que quelques-uns commettent l'erreur d'acheter sur catalogue, comme vous le dites dans votre dernier numéro, mais il est évident que le cultivateur ne peut pas acheter chez soi.

INSTRUIONS-NOUS LA LOI DE L'AMERIQUE BRITANNIQUE DU NORD

L'origine du Dominion du Canada remonte au 1er juillet 1867, date de la ratification de la loi de l'Amérique britannique du Nord. On ne comptait primitivement que quatre provinces: Ontario, Québec, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Le Manitoba porta ce nombre à cinq, en 1870; la Colombie britannique ajouta la demi-douzaine, l'année suivante. Deux ans plus tard, l'île du Prince-Edouard se rangeait sous la même bannière. Et enfin en 1905, les noms de l'Alberta et de la Saskatchewan s'ajoutaient à la liste. Le Yukon était déjà un territoire fédéral depuis 1898. Quant au reste du Canada, on le connaissait sous le vocable de "Territoire du Nord-Ouest".

La loi de l'Amérique Britannique du Nord peut être appelée à juste titre, la "Constitution écrite" du Canada. Mais, n'oublions pas que tout n'est pas écrit dans la Constitution. Et l'on peut définir cette partie non-écrite comme il suit: "L'ensemble des principes généraux d'après lesquels le peuple devrait être gouverné".

L'honorable W. R. Riddell a très bien démontré la différence qui existe entre la Constitution du Canada et celle des Etats-Unis. "Au Canada, une pratique peut être inconstitutionnelle, tout en étant légale, tandis qu'aux Etats-Unis, toute pratique inconstitutionnelle est illégale, quel que soit son caractère utile ou opportun".

Dans la loi de l'Amérique Britannique du Nord, on ne trouve aucun article sur l'amendement constitutionnel. En voici la raison: en 1841, lors de l'Union du Haut et du Bas-Canada, ce dernier avait une population qui se composait surtout de Canadiens-français, catholiques pour la plupart, et très attachés à leurs anciennes lois et leurs vieilles coutumes. La province du Haut-Canada était peuplée, en grande partie, de protestants anglophones, attachés de leur côté aux lois que leur avait léguées l'Angleterre. Tout en voulant contracter une alliance avec leurs frères séparés, les Canadiens français craignaient que les Anglo-canadiens ne fissent des changements à la loi d'Union sans leur consentement.

Toutefois, on peut, assez facilement amender, à volonté, la loi de l'Amérique Britannique du Nord. Voici la procédure à suivre, dans tous les cas où l'amendement n'affecte pas les pouvoirs respectifs de l'Etat central des Etats provinciaux. Dana ce cas particulier, il semble que les provinces aient le droit d'être consultées. Les deux Chambres du Parlement d'Ottawa votent, une enquête au Souverain, demandant l'amendement désiré. D'après la Constitution non-écrite, le vote doit être unanime (ou presque), sans qu'on le document ne soit pas envoyé à Londres. Là, le Secrétaire des Colonies reçoit la requête, la soumet au Parlement impérial, et ce dernier l'adopte, *pro facto*, sans discussion ni débat.

D'après la loi, les pouvoirs du Parlement du Dominion et des Assemblées législatives provinciales sont accordés par le Parlement impérial, par la loi de l'Amérique Britannique du Nord et ses amendements. Mais il ne faut pas conclure de cela que ces pouvoirs soient limités et indéfinis. Lord Selkirk l'a nettement déclaré: "L'Assemblée législative... a des pouvoirs limités par la loi du Parlement impérial qui les lui a donnés. Elle ne peut, naturellement, outrepasser ces limites. Mais, lorsqu'elle s'y conforme, elle n'est aucunement un agent ou un délégué du Parlement impérial: elle a été revêtue des pouvoirs de même nature et de même étendue que ceux du Parlement impérial lui-même."

UN HABITANT Nous admirons la franchise avec laquelle notre correspondant soumet sa question et nous l'en félicitons. Sans vouloir prétendre que le marchand local ne pêche jamais sur ce côté, c'est-à-dire, achète à l'étranger lorsqu'il peut se procurer le même article chez ses concitoyens, nous trouvons cependant que notre correspondant exagère un peu la situation agricole dans notre comté.

Le grand nombre de cultivateurs qui vivent dans notre comté sur d'excellentes terres est maintes endroits, est plus que suffisant pour fournir à la population des villes et villages les produits de la ferme dont celle-ci a besoin, si les cultivateurs avaient des produits à vendre à grand nombre.

Notre correspondant est mal renseigné lorsqu'il croit que les cultivateurs produisent plus que pour la consommation locale. Les oeufs frais sont ainsi en grande demande et le prix est élevé. Y-a-t-il des cultivateurs qui sont obligés de les expédier à l'étranger faute de marché local? Non, ne le croyons pas. Il n'en est de même pour le beurre et les légumes.

Le marchand doit acheter à l'étranger parce qu'il ne peut se fier sur la production locale. Nous l'avons dit à maintes reprises: la production agricole du comté de Madawaska est insuffisante à la consommation. La population des villes ne peut se passer de beurre, d'oeuf ou de légumes parce que le cultivateur n'en produit pas suffisamment.

Nous sommes tout de même d'avis que le marchand local doit acheter les produits de la ferme dans son voisinage avant de songer à les faire venir de l'étranger, il y trouvera son profit.

L'ELIXIR TONIQUE du Dr MONTIER



En vente chez: F. T. LAGOE, Edmundston.

NOTRE FEUILLETON

GASTON CHAMBRUN

Grand Roman Canadien Inédit Par J.-F. SIMON

Tous droits réservés. 1926, par Edouard Garand, 152, Ste-Elisabeth, Montréal, P. Q., où l'on peut se procurer ces volumes au prix de 25c. par la maille 30c.

No. 2

LE CONTRE-MAITRE

Déjà une année s'était écoulée depuis que le lieutenant de Blamon avait dû renoncer à l'épaulement. Loin de se cicatriser, la blessure faite à son patriotisme avait affecté sa constitution. Le docteur lui prescrivit une saison à Vichy. Dès le retour de l'été, une colonie aussi nombreuse que cosmopolite, se pressait à la source célèbre envahissant tous les hôtels.

Nul lieu peut-être, mieux que les stations balnéaires, ne se prête, aux études de moeurs aux observations psychologiques, au parallèle longues journées de loisir pour recueillir sur place nombre de notions que d'autres vont demander à des voyages lointains et dispendieux.

A l'hôtel, où il était descendu de bonne heure il avait été frappé des charmes et de la distinction d'une jeune fille "Miss" qui ne sortait jamais qu'au bras de son père; or c'était par une riant après-midi de juillet; il y avait foule au "Parc Lamoricière". Une atmosphère limpide et douce invitait à la promenade et les gazons d'une pluie matinale avaient rafraîchi encadrant des corbeilles odorantes de géraniums, d'héliotropes et de camélias; sur l'asphalte atténuée les automobiles glissaient légères et rapides dans un va et vient incessant, comme sur la piste d'un vélodrome.

Soudain, un coup de trompe aussi strident qu'inattendu, fit faire un sursaut à la jeune fille qui dans sa précipitation vint heurter un monsieur, passant à proximité. Confuse de l'accident non, moins que sa vaine frayeur — Je vous demande mille pardons mon Lieutenant.

d'Europe et l'immensité de ses ressources, non moins que celle l'attention de tous; ce fut donc un des espoirs entrevus, renaissant et bien légitime enthousiasme que Monsieur de Blamon se lança dans ce nouveau champ d'action. L'amour du sol lui inspira une idée non moins riche de conséquences que de revenus. En vue de favoriser le rendement agricole des immenses prairies de l'Ouest, il établit à Winnipeg même, une vaste manufacture d'engrais chimiques, dont la prospérité ne tarda pas à dépasser toutes les prévisions. Visiblement une protection divine favorisait son entreprise. Au jour où Gaston Chambrun venait d'être nommé contre-maitre, plusieurs centaines d'ouvriers, dirigés par deux ingénieurs, ne pouvaient suffire aux commandes, qui, de tous les points de l'Ouest et des Etats-Unis, s'entassaient chaque jour aux bureaux de l'administration. Bientôt, pour répondre aux demandes venant de l'Est, une succursale s'éleva dans la banlieue de Montréal, et c'est de cette dernière, que Gaston Chambrun avait été appelé à Winnipeg.

Témoins réjouis de sa promotion, les contre-maitres de l'usine, à l'envie, s'étaient empressés de le féliciter; aussi, ce soir-là, le restaurant de la "Pomme d'Or" voyait vers les six heures, cinq joyeux convives attablés autour du nouveau promu; les agapes furent joyeuses autant que cordiales. L'hôtelier trinqua avec ses clients et se crut l'obligation d'une amabilité, en l'honneur de ce jeune contre-maitre; il offrit le café et en dépit des lois de prohibition, sut dénicher, pour couronner la tête, un flacon poussiéreux de vieille eau-de-vie de marne. Les adieux et les souhaits l'héureux voyage échangés, les conviés se dispersèrent, Gaston, tout bouleversé des émotions de la journée, regagna la modeste chambre qu'il avait louée dans une rue adjacente à dix minutes de son travail. Au retour, il lui sembla que son humble intérieur n'avait plus le même aspect; il ouvrit la fenêtre et s'y accouta; les lueurs du crépuscule exaltaient la splendeur des beaux soirs d'été dans les régions de l'Ouest; encadrée sur trois faces par de hauts bâtiments, la cour rectangulaire où donnait sa fenêtre, n'avait pour tout horizon que le sommet verdoyant des hauts peupliers qui bordent la rivière Rouge, du côté de Saint-Boniface. Depuis un an, sa vie avait tenu dans cet espace restreint. Gaston se remémorait la ristesse des premières journées, la sensation du dépaysement, celle de l'isolement qui l'avaient assailli dans ce milieu inconnu, entouré de visages nouveaux à tout le moins indifférents. Le soir, il s'était couché bien triste, la fièvre aux tempes, le cœur serré, loin des tendresses familiales. Le lendemain cependant, un premier reconfort lui fut réservé. Selon une louable habitude, chaque mois, Monsieur de Blamon, dans une sorte de conférence-causerie, prenait contact direct avec ses ouvriers. Sa parole, ferme d'ordinaire dans ces circonstances se nuancait de bonté. Les ouvriers sentaient dès les premiers mots, que ce chef se penchait sur eux pour les connaître, se révéler à eux et appeler leur confiance. Cette fois entre autres il leur rappela, que si leur tâche réclamait d'eux beaucoup d'énergie, de conscience et de dévouement, ils trouveraient par contre, en lui, le défenseur dévoué de leurs droits, le gardien vigilant de leurs intérêts physiques et moraux. S'adressant spécialement aux plus jeunes:

— Mes amis, leur dit-il, en toutes choses, vous pouvez compter sur votre patron pour suppléer auprès de vous, vos parents absents. Ces paroles avaient été un ba-

LA BONNE FERMIERE

La livraison de janvier de cette gentille revue ménagère vient de paraître et contient de bien intéressantes études sur les sujets suivants: "Préparons nos enfants par Alphonse Desilets; "Vivre sa vie" par Mme A. Desilets; "La vie conjugale" par Mme Conrad Toupiat; "La vie de famille" par Mlle Albertine Blouin; un article amusant de Louis Forest sur la mode et le féminisme, intitulé "Quand les femmes auront t des poches à leurs robes"; des analyses de livres et des bibliographies par M. J. Morin; des poésies de Marthe Lemaire et Albert Lozeau; des notes sur le programme et les statuts généraux des Cercles de Fermières, par Mlle Vaillancourt; sur l'Ecole Ménagère provinciale de Montréal, par M. A. Desilets; un chapitre abondant de nouvelles des activités de nos fermières canadiennes-françaises; d'excellents conseils pour les travaux agricoles féminins et pour les industries domestiques et la cuisine. Ce numéro est joliment illustré, imprimé sur le beau papier et d'une tenue vraiment distinguée. Il est à lire de la première à la dernière ligne. Car cette revue à l'ambition d'apporter dans nos foyers des idées saines et des renseignements utiles qui soient propres à faire aimer l'existence en la rendant meilleure. "LA BONNE FERMIERE" s'adresse donc à toutes les femmes, de la ville comme de la campagne, qui ont à cœur de rendre leur vie domestique de plus en plus attrayante afin de garder au pays nos garçons et nos filles. On s'y a bonne au prix de 50 sous par année à l'adresse suivante:

LA BONNE FERMIERE Casier Postal 18, Faubourg St-Jean, Québec.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de DENIS MORRISSON, 80 Rue Wolfe, Lévis, P. Q., CEDANT AUTORISE

Avis est par les présentes donné que: DENIS MORRISSON, Lévis, P. Q. a le 20ème jour de janvier 1928, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que l'hon. Amédée Robitaille, Séquestre Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur, jusqu'à ce que les créanciers aient élu un Syndic, à leur première assemblée, pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau de la Loi de Faillite de Québec, le 1er Février 1928, à 3 heures de l'après-midi, pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée. Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créanciers, la preuve pour l'âme endolorie du nouveau venu...

Le ressouvenir de toutes ces impressions déjà lointaines, emplissant son âme, lui avait fait oublier l'heure du repos; cette nuit-là, il dormait mal; car tout à la pensée du retour, le jeune homme savourait, par avance, la joie de ses parents, qui doublerait la sienne; puis, à côté de leurs images vénérées, une vision se levait devant lui, dans son auréole de jeunesse: c'était Marie Jeanne, la fiancée de son cœur.

Entre les pentes boisées, sont les sombres masses s'échelonnant du flanc des Deux-Montagnes jusqu'au lac qui porte leur nom, s'étend le "Val de la Pomme". Coin enchanteur, au bord d'un tributaire du royal Saint-Laurent, ce nouvel Eden n'est qu'à quelques lieues, en amont de la grande cité montréalaise. L'ardent soleil d'août se mire dans les frais courants d'eau, ses ondes limpides à la rivière du Nord. Tel un lacet d'argent, le chemin qui conduit de Saint-Benoît à Saint-Placide, brille dans la pleine lumière du midi. Si vous prenez le sentier qui, traversant le bois de l'Indien, gravit jusqu'au plateau de la Sapinière, de ce promontoire votre oeil embrassera la vallée entière avec les immenses vergers, dont les branches torsées et moussues, ploient sous la charge des fruits malgré les perches qui les étayent.

(A suivre)

ve de réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parée dès et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de ladite loi, le distributeur le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai reçu avis.

Daté à Québec, ce 24ème jour de Janvier 1928 P. R. Leclerc

In the Estate of: DENIS MORRISSON, 80 Wolfe street, Lévis, P. Q. AUTHORIZED ASSIGNOR. NOTICE is hereby given that: DENIS MORRISSON, Lévis, P. Q. has on the 20th of January 1928, made a authorized assignment of all his properties for the benefit of his creditors and that the Honorable Amédée Robitaille, Official Receiver, has appointed me to be custodian of the estate of debtor until the creditors of their first meeting shall elect trustee to administer the estate of the debtor.

NOTICE is further given that the first meeting of the creditors in the above estate will be held at the Registrar's Office, Court House at Québec on the 1st day of February 1928, at 3 o'clock in the afternoon. To entitle you to vote thereat, proof of your claim must be lodged with me before the meeting is held. Proxies to be used at the meeting must be lodged with me, prior thereto.

AND FURTHER take notice that if you have any claim against the debtor for which you are entitled to rank, proof of such claim must be filed within thirty days from the date of this notice, for, from and after the expiration of the time fixed by subsection 8 of section 37 of the said Act, I shall distribute the proceeds of the debtor estate among the parties entitled there to having regard only to the claim of which I have then notice.

P. R. Leclerc Gard



LISEZ TOUJOURS NOS PETITES ANNONCES

MEUBLES A VENDRE Meubles en bonnes conditions comprenant gramophone, machine à coudre et à laver, couchette à bébé, set de chambre à coucher, poêle à l'huile. Le tout à bon marché. S'adresser à J. A. Gaudreau, rue St-François, Edmundston, N. B. 437-48-19 janv.

INCUBATEURS A vendre Incubateurs et élévateurs "Queen". Trempis à patates, fontaines et lignes complètes de nécessaires à pouilliers. Catalogue gratis. Ret payé. Vente au comptant ou à termes. On demande de bons représentants. F. C. MORRISSON, distributeur aux Maritimes, HAMPTON, N. B. 48-12 janv.

MAISON A VENDRE AVEC MEUBLES La maison de Mme Denis Martin, ancienne demeure de Frank Gaudreau, située dans la ville de Grand Falls, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à M. Edmond A. Lévesque, administrateur de l'Estate, St-André, Co. Madawaska, N. B.

Pilules Gouttes de Sang Le meilleur remède pour le sang Il fait du sang neuf. Une pilule équivaut à une goutte de sang. \$1.00 la boîte. The Home Remedies and Supplies Co., Amherst N.S.

MAISON DE PENSION COUTURE - BRODERIE CORDONNERIE - Bon Service en Tout - Chaussures réparées et livrées à domicile.

Maxim Béribé rue St-Jean Edmundston, N. B. 363-48-38.



A Votre Service - DEPUIS PRES DE - DIX ANS

Pendant la longue expérience que nous avons eu à servir le public d'Edmundston, nous nous sommes toujours efforcés de donner à notre clientèle le meilleur service possible: première qualité de viandes et poissons - livraison prompte.

VIANDES - POISSONS - LEGUMES EPICERIES - FRUITS ETC. - ETC.

Téléphonez No. 18-11 - Prompte Livraison

A.-E. MICHAUD

POEPLER'S MARKET Rue Victoria Edmundston, N. B.

ON DEMANDE DES AGENTS dans différentes parties du comté de Madawaska, de préférence avec voiture, pour vendre un produit populaire. Bonne commission. S'adresser à: The Home Remedies & Supplies Co. P.O. Box 302, Amherst, N.S. 279-j.n.o.-21j.

MAISON A VENDRE Maison 26X36, cuisine 17 par 11, solage en roche à la grandeur et plancher en ciment, fournaise à air chaud dans la cave. Au premier étage, salle d'entrée, salon, salle-à-dîner, salle à cuire, cuisine et garde-manger. Deuxième étage, chambre à coucher à deux lits, sept chambres à coucher à un lit, chambre de bain, trois garde-robes. Troisième étage, trois chambres de deux lits, deux chambres d'un lit. Aussi hangar à bois, garage et étable. S'adresser à Edouard Z. Daigle, rue Victoria, Edmundston, N. B. 430-j. n. o. 22 d

HUILE JAPONAISE (JAPANESE OIL) Si bien connue pour son efficacité pour usage extérieur, pour rhumatisme, enflures des joints, bronchites, maladies pulmonaires, etc. 50c la bouteille. The Home Remedies and Supplies Co., Amherst N.S. 21j-21oct

TERRE A VENDRE Située à Clair, N.-B., à dix arpents du village, 12 arpents de large sur 2 milles de longueur, 3 tranquilles et bonne maison bien finie, avec toutes les commodités: eau, électricité dans toutes les bâtisses. Toutes machineries nécessaires à la culture. Prix pour le tout: \$8 000, et conditions faciles. S'adresser à GÉDEON BENOIT Plessisville, Co., Mégantic, P. Qué.

ATTENTION Je prends de 45 à 60 renards dans l'espace de 4 à 5 semaines. Je peux enseigner à tout lecteur de ce journal comment les attraper. Pour renseignements écrire à Mons. W. A. Hadley, Stansstead, Québec. 311-228-1m-28.

A Vendre Les propriétés de Jean Castonguay d'Edmundston sont à vendre ou à échanger pour maison à la ville ou terre à la campagne. S'adresser à Charles Castonguay, St-Jacques, N. B. 102-j.n.o.-70.

AVOCATS!! JUGES DE PAIX! Vous avez plus doute besoin de formules d'Actes de Vente, d'hypothèque, et de billets promissaires. Nous pouvons vous les fournir à un prix raisonnable. De

La Saucisse "DAIGLE" Est Faite Tous Les Jours



Suivant!

A VOUS, monsieur! Une bonne chaise et un barbiér d'expérience vous attendent - avec clipper électrique ou peigne et ciseaux - pour vous donner la coupe la plus prompte et la plus belle que vous ayez jamais eue. Shampoo, barbe et massage aussi, si vous le désirez!

Salon Paul

Paul Soucy, prop. Voisin des théâtres.

Souvenirs Mortuaires

Vos Parents et Amis penseront à

Vos Chers Défunts

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières.

Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires dont les prix conviennent à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et les prix.

LE MADAWASKA

Edmundston, N. B.

Cartes d'Affaires

Avocat F. Dodd Tweedie. Coins des rues Canada & Court Edifice Hall Edmundston, N.-B.

Avocat M.-D. CORMIER. B.A. Avocat, Notaire Public Edmundston, N. B.

Médecin-Chirurgien Dr. Honoré Cyr. Médecin-Chirurgien Oculiste St-Basile, N.-B.

Avocat Albert J. DIONNE. B.A. Avocat, Notaire Public. Bureau: Chez J. Têtu Voisin de Jos E. Bard. Edmundston N. B.

Collection J.-A. CHAREST. Juge de Paix - Commissaire - Cour Suprême Spécialité: collection des comptes et prompts remises. ST-JACQUES, - N.-B.

Architectes BEAULE & MORISSETTE ARCHITECTES. SPECIALITES: Edifices publics et religieux, constructions à l'épreuve du feu. OSCAR BEAULE ALBERT MORISSETTE. 21 Rue d'Aiguillon, QUEBEC.

Comptables P. Lansdowne Belyea W. Clarence McNiece. BELYEA ET MCNIECE. COMPTABLES LICENCIÉS. Dans La Province De Québec Et Au Canada. Auditeurs Pour La Ville de Campbellton Les Comtés De Restigouche Et Gloucester, N. B. Bureau: St-Jean, - Moncton, - Campbellton, N. B.

POUR PORTIFER APRES LA MALADIE. FATHER JOHN'S MEDICINE.

Et Vos amis? Seront-ils de la noce? Un mariage nécessite bien des préparatifs - l'un des plus importants, c'est l'envoi des invitations, que nous pouvons imprimer dans le plus court délai, sur cartes ou jolies feuilles en parchemin. Notre Travail Imité la Gravure. Le Madawaska N.-B.

Attendez Pour Voir Le Plus Beau et Meilleur CHEVROLET. Achetez les Marchandises ANNONCES.

AU FOYER

LES PETITES SOEURS

JEANNE-BENITA-AZAIS. Cahina-caha, au trot dur du vieux cheval-pelé dont les côtes en arc de cercle semblaient prêtes à crever la peau, le vieux Grégoire vint arrêter son étrange véhicule devant la porte, sur le seuil de laquelle attendaient en souriant deux "Petites-Sœurs des Pauvres" au regard bienveillant et doux. A leur vue, le vieillard souleva sa casquette. — Bonjour, père Grégoire! dit l'une des deux religieuses; il fait frais aujourd'hui. — Pardi, ma Sœur! il ne fait jamais chaud en cette saison, à 6 heures du matin. Tout en parlant, le vieillard était descendu de son siège et attendait, à terre, que les deux religieuses fussent montées dans le petit fourgon grillé, semblable à une voiture cellulaire. La plus âgée monta d'abord, pesamment, faisant gémir les ressorts fatigués; l'autre, toute jeune, mince et fluette, aux grands yeux bleus candides, au sourire enfantin et et pur, la suivit si légèrement que le vieillard ne put s'empêcher de murmurer en refermant la portière derrière elle: — Quel oiseau du bon Dieu vous faites! Sœur Agnès. Un rire fusa à l'intérieur, puis, tordu comme un vieux cep de vigne, le père Grégoire remonta sous l'auvent de son siège. Et dans le jour douteux d'un matin d'hiver, le bizarre véhicule, traîné par une bête apocalyptique, conduite par un vieillard perclus, s'en fut tout doucement en laissant échapper un murmure confus de prière, un cliquetis de chapelets et de médailles. A la même heure, dans un grand restaurant, un groupe de jeunes gens étaient réunis devant une table qui, à en juger par les nombreux reliefs qui la couronnaient encore, avait dû être somptueusement servie. A la lueur blafarde et fautive du jour qui pénétrait à travers les vitres et tachait de lutter avec l'électricité encore allumée, les convives apparaissaient las et fatigués; les plastrons de leurs chemises fripées et sales, et la fumée de leurs cigares, mêlée au vague fumet du souper, faisait une atmosphère acre, lourde et presque irrespirable. Les garçons, à moitié endormis, s'étaient retirés, et les jeunes gens, délivrés de leur présence, essayaient de secouer leur somnolence et de causer un peu. — Dis donc, Tituel, commença Sitet, tes adieux à la vie de garçon furent dignes! J'aime assez la façon de l'enterrer sous les vieilles bouteilles poudrées et les plats fins. Tituel sourit sans répondre. — J'ajouterais même que tu fus prodigieusement continu son interlocuteur: témoins ce superbe saumon que la truelle du maître d'hôtel n'a même pas entamé et qui repose frais et rose sur un lit de feuilles de laitue et d'oignons durs. Mais à ce superbe souper ne se rait-il pas digne d'offrir une dernière libation puisque voici "les Luxe" la naissante aurore? — D'un pas légèrement chancelant, tout en déclarant sa tirade bouffonne, le jeune homme se leva et vint appuyer son front brûlant à la vitre fraîche. Devant lui, l'activité du matin bourdonnait comme une ruche. Des charrettes passaient sur la terrasse du restaurant, les garçons s'affairaient, balayant, lavant, essuyant avec ardeur. Les yeux alourdis. Sitet contemplait distraitemment ce tableau songeant avec ennui à la besogne contumace qui l'attendait au journal scolaire dont il était un des principaux rédacteurs, et où l'on démolissait plusieurs fois par semaine l'ordre social des "vieux préjugés ancestraux". Soudain, son regard fut attiré par une voiture qui avançait péniblement dans la brume matinale. — La grille de bronze se débilita en lui-même. — Mais au même instant le vieux cheval s'arrêta au bord du trottoir.

Hymne Au Christ

L'astre qu'à ton berceau le mage vit éclore, L'astre qui guida les bergers de l'aurore, Vers le Dieu couronné d'indigence et d'affront, Répandit sur la terre un jour qui luiit encore, Que chèque âge à son tour reçoit, béni, adore, Qui dans la nuit des temps jamais ne s'évapore Et ne s'éteindra pas quand les cieux s'éteindront!

Oui! de quelque faux nom que l'avenir te nomme, Nous te saluons Dieu! car tu n'es pas un homme! L'homme n'eut pas trouvé dans notre infirmité Ce germe tout divin de l'immortalité, La clarté de la nuit, la vertu dans le vice, Dans l'égoïsme étroit la soif du sacrifice.

Dans la lutte la paix, l'espoir dans la douleur, Dans l'orgueil révolté l'humilité du cœur, Dans la haine l'amour, le pardon dans l'offense, Et dans le repentir la seconde innocente! Notre encens à ce prix ne saurait s'égarer, Et j'en crois des vertus qui se font adorer!

O toi qui fit lever cette seconde aurore, Dont un second chaos vit l'harmonie s'éclore, Parole qui portait, avec la vérité Justice et tolérance, amour et liberté! Règne à jamais, ô Christ, sur la raison humaine, Et de l'homme à son Dieu sois la divine chaîne!

ILLUMINE sans fin de tes feux éclatants Les siècles endormis dans le berceau des temps! Et que ton nom, légué pour unique héritage, De la mère à l'enfant descende d'âge en âge, Tant que l'oeil dans la nuit aura soif de clarté, Et le cœur d'espérance et d'immortalité!

Pour moi, soit que ton nom ressuscite ou succombe, O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe! Plus la nuit est obscure et plus mes faibles yeux S'attachent au lambeau qui pâlit dans les cieux. Et quand l'autel brisé que la foule abandonne S'écroulerait sur moi!... temple que je chéris, Temple où j'ai tout reçu, temple où j'ai tout appris, J'embrasserais encore ta dernière colonne, Dussé-je être écrasé sous tes sacrés débris!

LAMARTINE

LE PLUS LARGE FLEUVE DU MONDE

Le fleuve "Amazone" est le fleuve le plus large du monde. A plusieurs endroits près de son embouchure, sa largeur est si grande que l'on n'aperçoit pas la rive opposée. L'Amazone reçoit plus de 400 affluents; mais ces affluents coulent dans des climats variés de quelques-uns de ses derniers sont hautes, les autres sont basses. Il s'établit ainsi une compensation entre les eaux qui reçoivent l'Amazone de ses nombreux affluents et ses eaux, pour cette raison sont toujours à peu près au même niveau.

Les présentations

Les présentations bien et gracieusement faites sont un signe de bonne éducation. Savoir ce qui est bien et ce qui ne l'est pas vous aide à gracieusement faire les présentations. La plus jeune personne doit toujours être présentée à la personne la plus vieille ou la plus distinguée. Un monsieur est toujours présenté à une dame, quel que soit l'âge de celle-ci. "Mme Drouin, permettez-moi de vous présenter M. Chabot". "M. Casgrain, permettez-moi de vous présenter M. Chabot". Dans ce dernier cas M. Casgrain est plus distingué que Monsieur Chabot. C'est là la présentation en règle. Si vous voulez être moins cérémonieux, il suffit de mentionner les deux noms, accentuant légèrement le nom de la personne la plus distinguée. "Mme Drouin - M. Chabot". Il n'est pas nécessaire de présenter les Pilules Dodd pour le Rein - il n'y a pas une ville ni un village au Canada où elles ne soient connues et employées. Une dame pas mariée est toujours présentée à une dame mariée, à moins qu'elle ne soit beaucoup plus vieille que celle-ci. Vos enfants peuvent être présentés de cette manière: M. Chabot.

FEVRIER

Premier Quartier, le 27. Pleins lune, le 21. Dernier Quartier, le 13. Nouvelle lune, le 21.

NOS SAINTS PATRONS

- 1 M. S. Ignace d'Antioche, m. 2 J. Purification de la B. V. M. 3 V. S. Blaise, év. et m. 4 S. S. André Corsilien. 5 D. Sept. - Solen. de la Purif. 6 L. S. Tite év. 7 M. S. Romuald. 8 M. S. Jean de Mathz, conf. 9 J. S. Cyrille d'Alexandrie. 10 V. Ste Scholastique, v. 11 S. App. de la B. V. Marie. 12 D. Sazagamine. Les 7 SS Fon. 13 L. S. Polyeucte. 14 M. S. Valentin. 15 M. SS. Faustin et Jovite. 16 J. S. Onésime. 17 V. S. Théodule, mart. 18 S. S. Siméon, év. et m. 19 D. Qing. - S. Julien, m. 20 L. S. Eucher, év. 21 M. S. Sirice; S. Félix, év. 22 M. Les Cendres. - Ch. de S. P. 23 J. S. Pierre Damien, év. 24 V. S. Modeste. 25 S. S. Mathias, ap. S. Donat. 26 D. Ier du Carême. S. Nector. 27 L. S. Gabriel de l'Addolorata. 28 M. S. Romain, abbé. 29 M. Q. Temps. - S. Juste.

BOITE AUX QUESTIONS

Question - Puisque Notre Seigneur a dit qu'un verre d'eau donné en son nom ne resterait pas sans récompense, lequel un aurait-il tort de le faire l'aumône qu'à ceux qui le demandent pour l'amour de Dieu et de la refuser aux autres?

Réponse - Nous devons faire l'aumône. La harité l'ordonne à tous ceux qui n'ont les moyens. Mais nous ne sommes pas obligés de donner à tous les mendiants indistinctement. Et si nous st parfaitement loisis de choisir parmi les pauvres ceux qui le demandent au nom du bon Dieu. Cependant, dans un cas extraordinaire, si quelqu'un se trouvait dans une nécessité extrême, nous le verrions le secourir quand même il ne demanderait pas pour l'honneur de Dieu. Et dans ce cas pourvu que notre intention fut dirigée vers Dieu nous serions tout aussi méritoires que si nous l'ouvions à quelqu'un qui demandait au nom du bon Dieu. Car ce n'est pas à celui qui demande de former l'intention de celui qui donne, mais à celui-ci.

Question - Il est une personne qui se dit médecin et qui prétend s'endormir lorsqu'elle applique les mains sur les malades, et les guérir par l'intervention des esprits. Pourvons-nous avoir confiance à cette personne et croire à son pouvoir?

Réponse - Vous avez ici tout probablement affaire à quelqu'un qui use de supercherie et de mystification pour vous exploiter. Ne vous y fiez pas! Les bons et vrais médecins, ou les saints ne s'y prennent pas de cette manière.

Question - Que sont les limbes? Et quels sont ceux qui y vont? Réponse - On appelle limbes le lieu où sont détenues les âmes des enfants morts sans baptême, et aussi probablement les âmes de beaucoup d'hommes qui n'ont pas été baptisés et qui, cependant, sont morts sans s'être rendus coupables d'aucun péché mortel.

Dans les limbes, les âmes ne souffrent pas de la peine du sens; parce que cette peine est la conséquence de péchés dont ces âmes ne sont pas entachées. Mais elles y sont privées de la vue de Dieu. Cependant, cette privation n'est pas accompagnée, chez elle de regret et de désespoir comme chez les damnés. Selon St-Thomas, elles ne peuvent pas avoir le regret de ne pas posséder le souverain bien, qu'elles n'ont jamais connu et auquel elles n'ont point été unies par la foi et la charité. Non seulement elles ne souffrent point de la privation de la vision de Dieu, mais elles jouissent même d'un bonheur naturel.

La suite de la page 2

CABANO

Au cours de a semaine dernière nos pompiers volontaires furent appelés chez M. J. D. McCormick où le feu venait d'être découvert dans un appartement de l'étage supérieur. Après quelques minutes de travail, le feu était contrôlé mais la fumée et l'eau avaient déjà causé passablement de dommages.

Mme Alfred Ouellet, ancienne propriétaire de l'Hôtel Ouellet a passé la semaine dernière en visite chez ses amis ici. Elle est partie pour Edmundston où elle sera l'hôte de Mme Elzéar Ouellet, au Queen Hotel.

M. et Mme Ulysse Tremblay sont de retour d'un voyage de quinze jours à Montréal.

M. Albert Bouchard était de passage à Rivière-du-Loup dernièrement.

M. l'abbé H. Lanourette, vicaire, était absent la semaine dernière. M. le vicaire était en visite dans sa famille à St-Anaclet.

M. et Mme Isidore Ouellet étaient en voyage à Québec dernièrement où ils s'étaient rendus pour visiter la soeur de Mme Ouellet, religieuse chez les S. S. de la Charité.

Mme J. P. Dionne et ses jeunes filles Annette et Fernande ont passé le dimanche chez des amis à Notre-Dame-du-Lac.

M. J. H. Bédard est de retour de Montréal où il a passé une partie de la semaine dernière, enregistré au Mont-Royal.

M. M. Magee d'Edmundston était cette semaine l'hôte de Mlle Thérèse Michaud.

M. J. Donat Michaud marié récemment à Montréal à Mlle Irène Viau, est de retour de son voyage de noces.

Mlle Yolande Dubé de Notre-Dame-du-Lac était en visite chez de s amis ici dernièrement.

Mme Albert Guertette est de retour de Trois-Rivières où elle était en voyage depuis trois semaines avec sa fille, Reine. Elle était allée reconduire son mari qui passe l'hiver là. Elles ont été les hôtes de M. et Mme Henry Verrette.

Mademoiselle Christine McInnes est actuellement en voyage à Montréal.

Mme Philippe Laferrière de Montréal est retournée chez elle mardi après avoir passé une quinzaine chez son père M. David Michaud. Sa soeur Mlle Thérèse Michaud la reconduisit jusqu'à Rivière-du-Loup.

Mme J. St-Pierre de Ledges N. B. était en visite chez M. et Mme J. O. Bigué, dimanche dernier.

Mlle Amédora Lévesque de Ste Rose était de passage chez son oncle M. William Bérubé au cours de la semaine.

Mme Alphonse Couturier de St-Louis du Ha! Ha! était à Cabano lundi pour assister aux funérailles de Mme J. René Dionne.

De passage ici au commencement de la semaine: M. J. O. Du mas, représentant de L. H. Lévesque; M. J. Asselin, représentant de Alfred Lambert, Montréal; M. H. Charlebois, de Gagnon Bros, St-Stephens, N. B.; M. Maurice Bruneau de Pattersons Candy de Toronto.

ACCIDENT On nous apprend que M. Arthur Gaudreault a été victime d'un accident assez pénible à ses chantiers à Lamy. Le Dr. E. La tulippe appelé pour lui prodiguer ses soins croit cependant que cet accident n'aura pas de suites très graves.

SIEGAS, N.-B.

"Fourche à Clark"

Plusieurs lecteurs du Madawaska ne savent peut-être pas qu'il y a un tel endroit que la "Fourche à Clark". Plusieurs ne savent certainement pas que nous y avons, cet hiver, un vrai petit village, où tout le monde, tout en travaillant fort, vit heureux et content.

Nous avons une douzaine de petits camps coquets. Nous sommes plus de 50 hommes. Il y a au delà de 32 créatures et nous ne donnerons pas le nombre des enfants, peur de relancer le correspondant de la petite fourche de la rivière-à-la-Truite.

Nous sommes tous des sous-contracteurs de M. Sam Thibodeau et coupons de la "pitoune" pour la compagnie Fraser d'Ed-

La semaine dernière nous avions la visite de M. Z. Leblanc hôtelier, boucher, charretier et tout ce que vous voudrez, de la Rivière-Verte.

A cet occasion et en son honneur nous avons eu une fameuse veillée, au camp de M. Michaud. On avait mis la grande table dehors pour la circonstance. Il y eut parties de cartes, chant de l'ancien temps, musique et danse.

Ceci prouve que nous savons recevoir la visite, hein! Un des Messieurs qui accom-

pagnait M. Leblanc, un M. Si-rois, est reparti ses poches chargées de "souris". Il est à espérer qu'elles n'ont pas rongé toute la bonne gomme d'épinette qu'il emportait pour sa vieille, car il n'est pas veuf, vous savez!

John hiverne parmi nous cet hiver. Il est toujours gros, gras et bien portant. Il espère toujours qu'il y aura bientôt d'autres compérages, mais il jure ses grands dieux que jamais Octave ne le reprendra.

Sam, Jos, André et Paul sont de forts joueurs de Charlemagne

Qu'il perde ou gagne Sam est toujours de bonne humeur, tandis que la devaine décourage Jos, ambitionne André et fait rire Paul aux éclats.

Nous attendons la visite prochaine du champion Octave. Nos joueurs lui promettent une raclée en règle. Qui vivra verra.

J'oubliais de dire que nous avons eu la visite du "scaler" de la compagnie. Plusieurs de nous ne le connaissent que de nom. C'est un aimable "vieux" mais il est sagement "rough" sur les moeurs.

LE THÉ "SALADA"

Trois variétés: Vert, Noir et Mélangé; 75c. à \$1.05 la livre. En vente chez tous les épiciers. Essayez-le.

PIANOS! PIANOS! PIANOS!

GRAMOPHONES

EN VENTE POUR 15 JOURS SEULEMENT

EN VENTE POUR 15 JOURS SEULEMENT

GRANDE REDUCTION

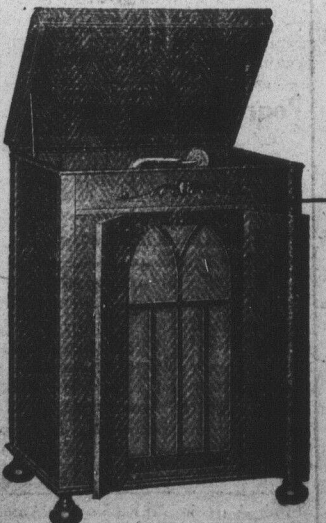
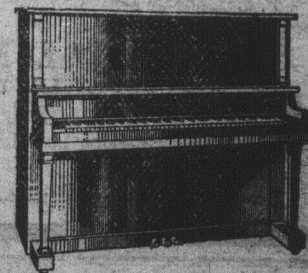
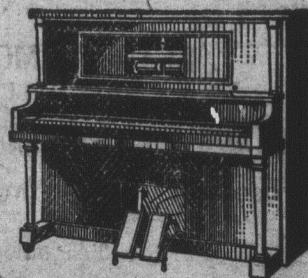
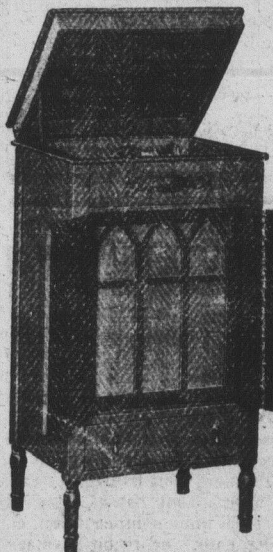
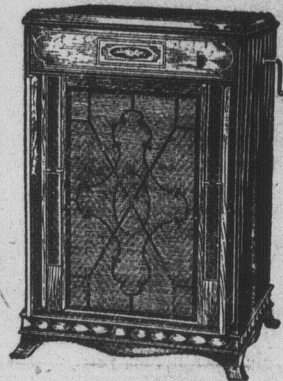
Ces Gramophones Captivent l'Ame

Vous pouvez avoir chez vous la plus belle musique du monde en possédant un de nos instruments. De plus, les différents cabinets que nous offrons sont des meubles dont vous aurez raison d'être fiers. — VOYEZ le plus gros assortiment de gramophones en ville. Nous en avons plus de TRENTE parmi lesquels vous pouvez choisir.

Vendus tous à des termes commodes à des prix variant de

\$75. jusqu'à \$150.

Plusieurs valent jusqu'à \$250.00



LE FAMEUX PIANO Maester Art

Merveilleux instruments où vous trouverez la QUALITE et la BEAUTE. — Modèles ordinaires et automatiques. Des centaines de ces pianos ont été vendus à leurs prix réguliers et sont considérés comme les meilleures valeurs sur le marché. Vous pouvez juger de l'aubaine qui vous est offerte pour 15 jours seulement, si vous considérez les prix.

Vendus à des termes faciles aux prix de

\$375.00 en montant

J. D. CASTONGUAY

Rue Victoria,

Edmundston, N.-B.

J. Clark & Son Ltee. Edmundston, N.-B.

RADIOS avec et sans batteries — MACHINES à LAVER électriques et à eau — REPASSEUSES électriques — BARATTES et CENTRIFUGES — POELES et FOURNAISES — CARIOLES et TRAINAUX — ROBES de Carioles — ETC.

Conditions de paiement faciles

FRANK E. FOURNIER, Gérant.



OUI, MESDAMES!

Nous avons toujours ce qu'il y a de mieux comme

- AGNEAU — MORUE
- VEAU — HADDOCK
- PORC — EPERLAN
- BOEUF — SAUMON

LEGUMES DE TOUTES SORTES
EXCELLENTS CRETONS
SAUCISSE FRAICHE TOUTE CHAQUE JOUR.
Poissons frais et salés toujours en main.
Poulets actuellement en vente

NOTRE MOTTO EST:

Qualité, Service et Satisfaction Garantis
Livraison à domicile — Téléphonez chez

McAlindin Bros.

Bouchers

Rue Canada Edmundston, N. B.
Téléphone 200
voisin du magasin Rice

Page Agricole

Le Congrès de l'Association des Fermiers et Laitiers du N.B.

Résolutions adoptées par la section française du congrès. — Autres résolutions adoptées par les délégués.

Nous empruntons à "l'Évangéline" de Moncton les notes suivantes sur le dernier congrès des Fermiers et Laitiers de la province, tenu à Moncton les 17, 18 et 19 janvier.

La Section française du congrès de l'Association des fermiers et laitiers qui a tenu une séance spéciale, le mercredi après-midi, 18 janvier, a condensé dans quelques résolutions les desiderata des fermiers de langue française de la province.

Le Fermier Acadien

Il est résolu que la section française prie le Ministre d'Agriculture provincial de bien vouloir demander à nos agronomes de langue française de s'intéresser en autant qu'il leur sera possible à la publication et à la circulation du Fermier Acadien.

Correspondance en Français

Il est résolu que la Section française de la Convention des Fermiers et Laitiers, félicite le Ministre d'Agriculture du Gouvernement provincial d'avoir pris les moyens de communiquer en français avec les Cercles Agricoles de la langue française et elle prie le Ministre de l'Agriculture du Gouvernement fédéral de bien vouloir prendre les moyens de rendre le même service.

Proposé par l'abbé A. Bideau, appuyé par M. Alexandre Doucet.

Séances françaises

Il est résolu que la Section française demande à l'exécutif de l'Association des fermiers et laitiers une après-midi et une soirée complètes pour séances françaises.

Pour aider la colonisation

Il est résolu que la Section française de la Convention des

fermiers et laitiers prie le département d'immigration et de colonisation du Nouveau-Brunswick de faire imprimer en français tous les pamphlets et brochures se rapportant à l'immigration et à la colonisation pour la distribution dans les centres français de la province et de la Nouvelle-Angleterre, plus particulièrement ce qui se rapporte au Bureau d'établissement sur les fermes (farm Settlement Board).

Autres résolutions

A la dernière séance du congrès de l'Association des fermiers et laitiers du Nouveau-Brunswick, jeudi soir, le 19 janvier, plusieurs résolutions importantes furent adoptées par les délégués. En voici un substantiel résumé.

Résolutions demandant au gouvernement de refuser toute concession additionnelle au C. P. R., dans les Provinces maritimes.

Attendu que l'augmentation de 50% dans les taux de fret locaux au cours des derniers douze ans, a contribué plus que toute autre à retarder le progrès de l'agriculture aux provinces maritimes. Et attendu qu'avec la concurrence, qui va toujours en augmentant, des automobiles et des camions automobiles, et le coût très élevé des opérations ferroviaires, il y a peu d'espoir d'obtenir une diminution de ces taux excessifs dans un avenir rapproché, autre que la maigre réduction obtenue grâce à la recommandation de la Commission Duncan;

Et attendu qu'une campagne persistante, dirigée de St-Jean et de Halifax, menace les revenus de tous les comtés de la province qui, étant donné les revenus, n'a pas d'équivalent au mon-

de; que cette campagne a pour but de faire accorder au C. P. R. des droits de passage sur les lignes du vieil I. C. R., de St-Jean à l'est et de faire majorer les taux de C. R. à un point d'égalité avec ceux du C. P. R. afin de permettre à ce dernier chemin de fer de prendre la crème des revenus qui appartiennent en droit au chemin de fer national;

Et attendu que l'octroi de faveurs semblables au C. P. R. aurait, dans l'opinion du congrès de l'Association des fermiers et laitiers, une répercussion ruineuse sur les chemins de fer du gouvernement, et aboutirait éventuellement à l'abandon de plusieurs de nos embranchements;

Il est résolu par conséquent que ce congrès demande au gouvernement de n'accorder au C. P. R. aucune faveur de ce genre et de ne rien faire qui soit de nature à diminuer les recettes des chemins de fer nationaux.

Proposé par M. Fawcett de Sackville, et appuyé par John Woods, président de l'Association des laitiers et des fermiers Bloomfield.

Résolution en faveur de la revue "Maritime Farmer"

Attendu que le "Maritime Farmer" a été fondé dans le but de tenir les fermiers de la province au courant des questions agricoles, et attendu qu'il n'a cessé de jouer ce rôle depuis sa fondation en 1895, et attendu qu'il pourrait rendre encore meilleur service si son tirage était plus considérable.

Il est résolu que le congrès encourage tous les délégués à inviter leurs sociétés à s'intéresser à la diffusion de cette revue.

Transportation gratuite pour les membres des clubs avicoles

Attendu que les gagnants aux expositions locales des clubs d'élevage de porc et de veaux ont droit à être transportés gratuitement aux expositions centrales maritimes (Maritime Winter Fair).

Il est résolu que les mêmes concessions soient faites aux membres des clubs avicoles.

Ecoles dans les districts où la population n'est pas suffisamment dense

Attendu que le système actuel de prélèvement de fonds pour l'entretien des écoles est tel qu'il impose aux districts scolaires dont l'évaluation est faible, des impôts excessifs, ou qu'il oblige à fermer ces écoles, et que la fermeture des écoles a pour résultat de faire abandonner ces terres;

Attendu que plusieurs de ces terres sont excellentes pour l'agriculture et leur abandon est une perte considérable pour la province;

Il est résolu que ce congrès demande au gouvernement provincial et au Bureau d'éducation de faire une étude sérieuse de ce problème et de trouver les moyens de venir en aide à ces districts insuffisamment peuplés et de leur permettre, sans leur imposer des taxes excessives, de maintenir des écoles convenables.

Proposé Par W. W. Hubbard, appuyé par W. W. Fawcett.

Enseignement technique dans les écoles

Attendu qu'il y a lieu d'améliorer l'instruction des enfants des écoles rurales en donnant aux élèves des grades I à VI un instituteur ou une institutrice pour eux seuls;

Et attendu que les élèves des grades VII à IX inclusivement devraient avoir les moyens de

se perfectionner dans le métier qu'ils ont l'intention de suivre plus tard;

Et attendu que cela exige les services d'instituteurs spécialement entraînés.

Il est résolu de demander l'établissement d'écoles centrales où cet enseignement soit donné et de demander aussi l'établissement d'un système qui permette d'y transporter les élèves des districts avoisinants. Il est résolu en d'autres termes de prendre les moyens pour donner aux élèves des centres ruraux, des grades VII, VIII et IX un enseignement technique.

Proposé par W. W. Hubbard et appuyé par W. W. Fawcett.

Pour le drainage des terres

Attendu que le drainage des terres est d'une importance capitale pour certaines parties de la province et un problème important pour toutes les sections;

Et attendu que l'on a fait très peu pour le drainage depuis l'abandon du vieux terrasser à trac tions;

Il est résolu que le congrès de l'Association des fermiers et laitiers demande avec instance qu'une machine nouvelle soit achetée afin de permettre la mise en valeur de nombreuses terres qui sont maintenant sans valeur.

Proposé par E. Roy Raymond et appuyé par W. H. Huggard.

Pour envoyer des élèves au collège d'agriculture

Attendu que les finances de l'Association sont en excellent état, et

Attendu que c'est un devoir de cette Association de promouvoir l'avancement de l'agriculture,

Il est par conséquent résolu que la somme de \$200 soit prise des fonds de cette association et serve à envoyer deux jeunes gens à un collège d'agriculture afin d'y suivre les cours abrégés;

l'un de ces jeunes gens devra être de langue française et l'autre de langue anglaise et chacun devra être choisi à cause de son mérite dans des conditions déterminées par l'exécutif de l'Association, l'élève de langue anglaise devant être envoyé au collège de Truro, celui de langue française pouvant être envoyé dans un collège agricole de la province de Québec.

Proposé par F. H. Walsh et appuyé par Alexandre J. Deucelet.

Volaille non ouverte

Il est résolu que ce congrès réaffirme son attitude au sujet de la vente de la volaille non ouverte et qu'il recommande instamment au conseil de la ville de St-Jean de rendre obligatoire sur son marché la vente de la volaille non ouverte.

Proposé par Carl C. Allen et appuyé par R. A. Weldon.

Le traité australien et le droit d'entrée sur le beurre australien

Il est résolu que ce congrès réaffirme son attitude prise au congrès de Frédéricton le 19 janvier 1926 et demande au gouvernement de remettre sur le beurre australien entrant au Canada, le droit de 4 sous la livre, et sur le fromage, le droit de 3 sous la livre qui existaient avant l'adoption du traité du 1er octobre 1925 et de l'ordre-en-conseil de la même date accordant de semblables privilèges au beurre et au fromage néo-zélandais;

Résolu de ne plus que l'on demande de la mise en vigueur de la loi sur le dumping sur tout le beurre venant de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, soit pour être vendu directement soit pour mise en consougnation;

Résolu de plus que copie de cette résolution soit envoyée à l'hon. W. L. MacKensie King, premier ministre du Canada, le représentant du Nouveau-Brunswick, dans le cabinet, les représentants fédéraux des provinces maritimes et le ministre de l'agriculture du Nouveau-Brunswick.

Proposé par Austin C. Taylor, de Salisbury, appuyé par Fabien L. Arseneault, de St-Paul de Kent.

Attendez pour voir le plus gros et le meilleur CHEVROLET

COMMENT COOPERER AU DEVELOPPEMENT DE Votre Journal

1. En lui fournissant vos travaux d'impressions. Pourquoi encourager l'étranger lorsque vous trouvez aussi bien chez-vous? Demandez nos prix.

2. En annonçant dans le journal. Il vous est facile de juger que bon nombre d'annonces dans ses colonnes. Ils en retirent un profit. Pourquoi n'en profitez-vous pas vous-mêmes?

3. Vous lisez ce journal, êtes-vous un abonné? Si oui, vous pouvez encourager un parent, un ami à s'y abonner. Si non, pourquoi retarder à la faire. Le coût est si minime.

4. Le journal est intéressant par les nouvelles locales qu'il contient. Pourquoi n'envoyez-vous pas les nouvelles de votre région. Vos parents et amis les liront avec plaisir.

LE MADAWASKA EDMUNDSTON, N.-B.

Abonnement: \$1.50 par an au Canada,
\$2.00 aux Etats-Unis.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$ 5,776,000.00
Actif total (au 30 nov. 1926) \$ 47,880,000.00

La seule banque au Canada dont les agents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMIDAS LAPORTE
1er Vice-président **M. TANCREDE BIENVENU M. S.J.B. ROLLAND**
2e Vice-président
Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec
Vice-président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE E.-L. PATENAUE
CHS.-A. ROY, Gérant général

Succursale à Edmundston, **J.-A. BACON, Gérant.**

AGENTS DEMANDES

Toutes personnes actives, hommes ou femmes, peuvent faire \$40. à \$75.00 par semaine en vendant les produits Watkins dans leur village, ville ou comté. Plus de 150 nécessités de famille. Vous

établirez votre propre commerce sans aucun risque. Détails fournis sans aucune obligation.
THE J.R. WATKINS Comp.
Dépt. 29, 379 Craig Ouest, Montréal.
443-515-26 janv.



Comme Une Touche magique - Nos Procédés Procurant la Jeunesse La Beauté et le Charme

NOS méthodes et notre installation modernes que l'on ne trouve que dans les salons de coiffure des grandes villes, et l'étude soignée des exigences individuelles ajoutée à notre habileté d'expert, vous donneront ce charme de personnalité tant désiré chez le beau sexe.

NOTRE SPECIALITE

Ondulations Marcel **.75** Ondulation Marcel permanentes, garanties **\$10.**
Swirl Cut, Shampoo and set **1.25** Rendez-vous par téléphone No. 6-4

Betty-Mae Beauty Shoppe
Mme H. L. Gagnon, prop.
Chez F.-J. Cyr. Madawaska, Maine.

UNE GRANDE VENTE! COMMENCANT LE 11 FEVRIER au magasin de

W. A. DAIGLE MADAWASKA, MAINE

Afin de faire de l'espace pour la marchandise du printemps nous écoulerons pendant 15 jours le plus de stock possible à des prix étonnants. Le magasin subira des réparations afin de pouvoir organiser un département pour la chaussure. Mme Daigle partira le 13 février pour un voyage de trois semaines à New-York afin de choisir les dernières nouveautés en robes, manteaux et chapeaux.

W. A. DAIGLE
Madawaska Maine

NOTES LOCALES

Hier soir M. et Mme (Dr) Sormany ont reçu un groupe d'amis à un bridge de neuf tables. Les gagnants des prix ont été Mmes A. Desrochers et Honoré Cyr et MM. les docteurs F. Hébert et Honoré Cyr de St-Basile.

L'événement du jour c'est la partie de hockey de dimanche prochain. Savez-vous qui jouera? Voyez l'annonce.

M. Omer Dionne, marchand de Grand Sault, était en ville cette semaine.

M. Robert Sirois de l'Hôtel Grand Central est allé à Moncton pour assister à la Convention des hôteliers de la province.

LA PATNOIRE "BACHLOR"

VENDREDI SOIR

à 8 heures du soir
Partie de hockey—deux équipes de filles. Aussi partie avec balais et autres amusements.
Admission 25c

NAISSANCES

Le 1er février, est née à M. et Mme Felix Clavette une fille baptisée sous les noms de Marie Thérèse, Jeanne. Parrain et marraine M. Albén Lapalme et Mlle Irène Thibault.

Le 1er février, est né à M. et Mme Michel Beaulieu, un fils baptisé sous les noms de Joseph, Omer, René. Parrain et marraine M. Pierre F. Beaulieu et Mlle Lillian Couturier.

Le 1er courant, est né à M. et Mme Francis Lévesque un fils baptisé sous les noms de Joseph Ernest. Parrain et marraine M. et Mme Denis A. Lévesque.

Le 26 est née à M. et Mme Albert Guimont, une fille baptisée sous les noms de Marie, Alice, Ilda. Parrain et marraine M. Fred Martin et Mlle Marie Guimont.

REMERCIEMENTS

La famille Pierre Lévesque de St-Basile remercie cordialement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur époux et père. A tous un sincère merci.

UNE TRAGEDIE AU LAC DE L'EST

On découvre le cadavre d'un bucheron dans la neige.—Il avait la tête fendue.—On croit connaître le meurtrier.

La nouvelle nous est parvenue hier qu'un groupe de bucherons revenant des chantiers du Lac de l'Est, P. Q., ont découvert sur le bord du chemin, enseveli dans la neige, le cadavre d'un de leur compagnon qui avait quitté le camp avant eux. C'est le flair d'un chien qui a amené cette découverte macabre. La victime avait la tête fendue, probablement d'un coup de hache. On croit connaître le nom du meurtrier qui d'après rumeur, demeure dans le Maine. Le motif de l'attentat semble être le vol, car la victime avait \$260. en poche lorsqu'elle quitta le camp, et cet argent n'a pas été retrouvé sur lui.

MME F. POIRIER DECEDÉE A SHEDIAC

Après une longue maladie Mme Fidèle Poirier de Shédiac est décédée à l'Hôtel-Dieu de Moncton lundi dernier à l'âge de 80 ans.

Elle était la belle-sœur de l'honorable Poirier, et la tante du Dr. Richard de Moncton, où elle résidait depuis quelques années.

Le service fut chanté à Shédiac mercredi matin par l'abbé Albert Poirier, curé de Baie Ste-Anne et neveu de la défunte. A la famille en deuil le Madawaska offre ses plus sincères condoléances.

PARTIE DE CHARLEMAGNE
Dimanche Après-midi le 5 Février
Dans la Salle Paroissiale
A 3 heures Entrée: 15 sous
Organisée par les Enfants de Choeur.

La Farine Économique!

Sa richesse supérieure fait que la farine "Purity" est économique. Etant parfaite pour toutes sortes de cuissons—pain, gâteaux, tartes,—un peu de farine est nécessaire.

FARINE PURITY

Envoyez 30c en timbres ou monnaie pour le Livre de Recettes de la Farine "Purity" contenant 700 recettes éprouvées.
Western Canada Flour Mills Co. Limited Toronto, Montréal, Ottawa, Saint John

VENTE HABITS FAITS-SUR-MESURES

\$5
COMPTANT
Balance à \$2.50 par semaine.

GRATIS
Avec chaque achat d'un habit vous recevrez un coupon numéroté vous donnant droit de participer au tirage d'une MONTRE "Walkham" en or d'une valeur de \$35.00.

JOS.-F. LEBEL
TAILLEUR
Rue Hill EDMUNDSTON, N. B.

Il Nomme Des Agents

M. J. H. Albert, instructeur pour les ventes de la firme WALLACE TAILORS, sera à Edmundston Jeudi soir et Vendredi les 2 et 3 février, pour recevoir des applications comme représentant de district pour la WALLACE TAILORS.—la plus belle proposition d'affaires au point de vue de la rapidité de vente, la qualité et les prix, qu'un homme peut avoir pour lui-même.

Voyez M. Albert dès son arrivée pour informations plus complètes. Ouverture spéciale à Grand-Sault et Edmundston.

CHEVAUX! CHEVAUX! CHEVAUX!

20
Bons chevaux du pays, pesant de 1300 à 1600 livres, viennent d'arriver cette semaine. Ce sont tous de jeunes chevaux bien domptés.

VEZ LES VOIR!
J. W. HALL
Edmundston, N. B.

Un Message
VENTE SPECIALE AVEC PRIMES DES LAVEUSES ELECTRIQUES
CONNOR
Pendant le mois de février, 4 primes valant de \$10. à 12., seront données GRATUITEMENT avec l'achat d'une laveuse Connor.
Ne manquez pas cette chance de vous procurer l'un des modèles 1928 qui porte une garantie que n'a jamais pu donner aucune compagnie dans le passé. Examinez et essayez la laveuse Connor. Vous convaincrez de sa supériorité.
Conditions de paiement faciles.

MADAWASKA MERCANTILE Co.
HARDWARE — QUINCAILLERIE
Près de la Grande Ecole.
Henry J. Dubé Martin M. Thériault.

NUMBER? 51
S'il-Vous-Plait!

Les Poissons Frais
EPELAN — HADDECK — MORUE
FLETAN — SAUMON — HARENG
POINTE — FILETS de morue, frais et fumés.

Viandes & Legumes
BOEUF — PORC — AGNEAU — VEAU
Nos nombreuses années d'expérience dans le commerce et les nombreux clients qui fréquentent nos comptoirs sont une garantie de la satisfaction que nous offrons.

J. J. DAIGLE
EDMUNDSTON, N. B.